

Décision 05-D-47 du 28 juillet 2005

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la destruction d'armements et
de munitions

Posted on: 07 septembre 2005 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie des finances et
de l'industrie

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

Sotradex, Formétal, AF Démil, Alsetex,
SIMT, SFRM

Lire

le texte intégral de la décision

707.76 Ko